

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 février 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 février 2021

2021 V.33 Vœu relatif à la demande de panthéonisation de Molière.

Le Conseil de Paris,

Considérant la célébration des quatre cents ans de la naissance de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, le 15 janvier 1622 ;

Considérant l'initiative portée par Francis Huster, 463^e sociétaire de la Comédie Française, depuis 2019, visant à obtenir la panthéonisation de Molière par le Président de la République à l'occasion de ce prochain quadricentenaire ;

Considérant que la demande n'a pas encore reçu de réponse, à moins d'un an de la commémoration ;

Considérant la place essentielle et irremplaçable qu'occupe Molière dans le patrimoine culturel et artistique français ;

Considérant son rôle d'ambassadeur emblématique de la langue française, désignée comme la « langue de Molière » ;

Considérant que l'entrée de Molière au Panthéon serait également une reconnaissance du caractère intemporel de ses œuvres ;

Considérant qu'en cette période de divisions et de conflits culturels, son entrée au Panthéon serait un acte symbolique, permettant de rassembler tous les Français ;

Considérant que Molière, dramaturge à portée nationale et mondiale, est né et mort à Paris ;

Considérant que son œuvre et sa troupe se trouvent à l'origine de la création de la Comédie Française, institution nationale participant du rayonnement culturel parisien ;

Considérant que Molière est donc étroitement associé à Paris et à son statut de capitale culturelle, par sa vie ainsi que par son héritage culturel fondamental ;

Considérant que ce ne sont pas ses vestiges mortels, mais bien son esprit et son œuvre éternelle, qui honorent la France et les Arts depuis près de quatre siècles en sublimant la langue française, qu'il s'agit de faire entrer au Panthéon ;

Sur proposition de Brigitte KUSTER et les élus du groupe Changer Paris,

Demande :

- Que le Conseil de Paris s'engage à soutenir la demande de panthéonisation de Molière, à l'occasion des quatre cents ans de sa naissance, auprès du Président de la République.